

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22287**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence professionnelle : Maintenance des systèmes pluritechniques spécialité Techniques avancées de maintenance, management et sûreté de fonctionnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de technologie de Compiègne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Directeur de l'Université de Technologie de Compiègne (UTC) et Recteur de l'Académie - Chancelier des universités, Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricite

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le professionnel de la maintenance diplômé de la licence professionnelle est en charge de la sûreté de fonctionnement des systèmes industriels. Il met en place les outils et méthodes de gestion de la maintenance, conçoit des solutions d'amélioration continue de la disponibilité et/ou de la sécurité des installations. Il définit et met en œuvre les opérations de surveillance et d'inspection, les solutions d'auto-diagnostic et de télémaintenance. Il organise les travaux de maintenance, gère et manage les équipes de maintenance (interne et externe).

- concevoir des solutions d'amélioration de la sûreté de fonctionnement (sécurité, disponibilité : fiabilité, maintenabilité, logistique et supportabilité de maintenance) ;
- définir et mettre en œuvre des techniques avancées de maintenance (surveillance, inspection, autodiagnostic, télémaintenance) ;
- piloter des actions de maintenance (management et organisation de la maintenance) ;
- communiquer avec différents partenaires (prestataires, fournisseurs, clients, industriels...).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans un service de maintenance de toute entreprise industrielle ayant une activité de production ou dans une société prestataire de maintenance.

Il peut prétendre aux emplois suivants :

- responsable du groupe technique de maintenance ;
- chef du service entretien, travaux neufs ;
- chef du service maintenance ;
- agent de maîtrise responsable d'équipes de maintenance ;
- responsable du service technique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

I1304 : Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation

H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Mise à niveau en maintenance (ce module ne donne pas lieu à l'attribution de crédits ECTS, elle vise uniquement à donner aux étudiants dont le parcours antérieur n'était pas orienté maintenance, les compétences nécessaires pour suivre les enseignements convenablement)

- Culture générale d'entreprise : communication, connaissance de l'entreprise, anglais - 6 crédits ECTS
- Management et gestion de maintenance : management, gestion d'un projet de maintenance, gestion de maintenance, gestion de production - 9 crédits ECTS
- Sûreté de fonctionnement et techniques avancées de maintenance : outils de surveillance et d'inspection, autodiagnostic télémaintenance, approche FMDS, outils statistiques - 9 crédits ECTS
- Technologies associées aux systèmes : asservissement, hydraulique, analyse fonctionnelle et structurelle, génie électrique - 9 crédits ECTS
- Projet tuteuré - 7 crédits ECTS

- Stage - 20 crédits ECTS

Evaluation des enseignements : Pour chaque unité d'enseignement l'évaluation comprend une note d'examen médian et/ou d'examen final et/ou de contrôle continu et/ou de travaux pratiques.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	4 enseignants, 3 industriels
En contrat d'apprentissage	X	n'est pas accessible
Après un parcours de formation continue	X	4 enseignants, 3 industriels
En contrat de professionnalisation	X	4 enseignants, 3 industriels
Par candidature individuelle	X	<i>possible pour partie du diplôme par VES ou VAP</i>
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Enseignants -chercheurs et professionnels (5 à 8 personnes)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

décret n°72893 du 2 octobre 1972 portant création de l'UTC
décret n°2000-250 du 15 mars 2000 classant l'UTC EPCSCP

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999
arrêté du 30 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université de technologie de Compiègne à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret n° 2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation
code de l'éducation et notamment ses articles L.613-3 à L.613-6 ; R. 613-33 à R.613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université de technologie de Compiègne
rue du Dr Schweitzer
CS 60319
60203 Compiègne cedex
0344234423

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Compiègne : Lycée Mireille Grenet

Historique de la certification :